



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :  
05/02/2026  
Date d'affichage : 05/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 09

L'an deux mil vingt-six, le dix février à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Marcel FAILLIOT, Stéphanie SALSI, Christophe COUVREUR, Corinne ZAETTA, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET.

Absent excusé : David BRU

Secrétaire de séance : Fabien LOBJOIT.

### EXPOSÉ

Vu la délibération n° 2025/02/09 en date du 10 avril 2025 portant sur l'acquisition d'une partie de la parcelle AC 139 située dans le domaine privé pour la création d'un poste de transformation HTA/BT par Enedis,

Vu la nouvelle numérotation de la partie acquise par la commune et issue de la division réalisée par le géomètre, portant le numéro AC 213,

Vu l'acquisition de la nouvelle parcelle AC 213 par la commune,

Considérant la nécessité de classer ladite parcelle dans le domaine public,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le classement de la parcelle AC 213 dans le domaine public de la voirie communale ;

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier.

Cette délibération sera transmise :

- au service du cadastre pour mise à jour du plan cadastral
- au service de la publicité foncière pour mise à jour du fichier immobilier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Seit à Branscourt

Le 12/02/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

